

VAL DE CHALVAGNE



Le Mot du Maire



DANS CE NUMÉRO :
LE MOT DU MAIRE 1

| | |
|--|-------------|
| ÉTAT CIVIL—NAISSANCES | 2 |
| BAPTÊMES—INFOS DIVERSES | 3 |
| ÉTAT CIVIL—DÉCÈS | 4 |
| INFOS DIVERSES - MANIFESTATIONS | 5 |
| FÊTE DE VAL DE CHALVAGNE INAUGURATION SALLES EXPO | 6 |
| FÊTE DE LA SAINT LAURENT PROCESSION D'AMIRAT | 7 |
| FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS INAUGURATION TRAVAUX ÉGLISE SAINTE DELPHINE | 8-9 |
| INFORMATIONS DIVERSES LA JOURNÉE BLEUE 2019 | 10-11 12 |
| Dégâts voie communale | 13 |
| Inscriptions sur les listes électorales | 14 |

Le conseil municipal - 2014—2020

Mesdames, Messieurs, chers amies et amis,

L'année 2020 verra se dérouler les élections municipales qui désigneront une nouvelle équipe. Comme je l'ai indiqué lors de nos fêtes, je ne solliciterai pas un nouveau mandat. Nous sommes très fiers d'avoir servi la commune durant toutes ces années. Nous avons fait notre possible afin d'améliorer le quotidien de ses habitants.

Comme vous l'avez constaté, de nombreux travaux ont été effectués dans les quatre villages constituant Val de Chalvagne.

Nous sommes restés en permanence à l'écoute de la population afin d'améliorer la qualité de vie.

Je souhaite le meilleur pour le futur de notre belle commune.

Les conseillers municipaux, la secrétaire et moi-même, vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos vœux de bonheur et de santé, pour vous et vos familles, pour l'année 2020.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2020

Cordialement

Le Maire : Christian GATTI



DÉPART À LA RETRAITE DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE



Après 28 ans passés dans la fonction publique territoriale, la secrétaire de mairie de Val de Chalvagne, et, également, ex DGS de la CC PAYS D'ENTREVAUX, puis Rédacteur Principal à la Communauté de Commune Alpes Provence Verdon, a pris sa retraite.

Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite !

NAISSANCE : FLAVIE

Naissance de Flavie, le 22 juillet 2019, à Bourges. Elle pesait 3 kg 700 à la naissance, et mesurait 52,5 cm.

Ses grandes sœurs, Lucie et Zélie, sa maman, Élodie, et son papa, Bertrand, sont très heureux de l'arrivée de ce petit ange.

Les grands parents, Yvette et Max BARTHELEMI, Véronique et Henri-Paul DUGRAIN, sont également très heureux de l'arrivée de cette petite-fille dans la famille.

Nous présentons nos sincères félicitations aux parents et grands parents et une longue et belle vie à ce beau bébé.



Lucie et Zélie entourent leur petite sœur FLAVIE .

NAISSANCE : LUCAS

Éléna, sa grande sœur, sa maman, Émilie le BRETON, et son papa, Nicolas SANCHEZ, sont heureux de vous apprendre la naissance de Lucas SANCHEZ, né le 3 août 2019.

Il est le petit-fils de Chantal et Marc SANCHEZ et arrière petit-fils de Marthe GRAC - La Serre.

Toutes nos félicitations aux parents, grands parents et arrière grand-mère, et longue vie à Lucas.



BAPTÊME de Max

Max Grac Marécaux a été baptisé par Jacques RIGAUT, curé des paroisses d'Annot-Entrevaux, dans le courant de l'été, en présence des parrains, Kevin MARECAUX et Damien GRAC; la cérémonie s'est déroulée dans l'église de Villevieille.

Max est l'arrière petit-fils de Fernande et Simon GRAC (de la Serre), de Franque et Gabriel CONTESSE, et Ginette Ruythoorens.

**BAPTÊME D'Emy**

Le 31 août 2019, Emy Adriano a été baptisée en l'église Sainte Catherine de Villevieille, entourée de sa famille et des amis. Bien sûr sa maman, Déborah Cataldo, et son papa, Jérémie Adriano, étaient là ainsi que sa marraine, Eva Cataldo, et son parrain, Nicolas Baboin.

Emy est la petite fille de Renée ARAGON, de Villevieille.



Un groupe de randonneurs belfortains, marchant sur le GR4 de Grasse à Sisteron, a fait une pause à CAS-TELLET-SAINT-CASSIEN. Ils ont remercié le maire pour son accueil et la visite touristique du village, et ont envoyé une photo en remerciement de ce moment chaleureux. Ils ont apprécié les commodités mises à la disposition des randonneurs, la propreté des lieux et sa beauté !

**DÉGÂTS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUITE AUX INTEMPÉRIES**

Les intempéries qui ont frappé la région, ont causé des dégâts importants sur les lignes électriques de la commune. Le câble d'alimentation en eau potable des pompes de Montblanc a été endommagé et doit être remplacé.

Le hameau du Champ est resté 36 heures sans électricité et a été dépanné grâce à un groupe électrogène durant la réparation. Le reste de la commune a été plongé dans le noir durant une douzaine d'heures. Les dommages les plus importants se sont déroulés sur l'alimentation de la Chaume. Un pylône a été tordu. Le remplacement s'est effectué le 28 novembre 2019. les travaux se sont déroulés grâce à l'intervention d'un hélicoptère. La situation va redevenir normale.



Pylône tordu

Un grand merci aux équipes ENEDIS qui ont travaillé sans relâche afin de rétablir l'électricité sur toute la commune, malgré les conditions météorologiques défavorables.



Mise en place du nouveau pylône par hélicoptère

DÉCÈS

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mme Huguette CALIGARIS, habitante du Champ, le 25 juin 2019, à l'âge de 68 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances, et notre soutien, à son mari, Joseph, à son fils Marc, sa femme et sa fille, ainsi qu'à sa famille.

Huguette et Joseph



DÉCÈS

Nous avons appris le décès de Monsieur Maurice MICHEL, époux de Madame Bernadette LÉON, à l'âge de 89 ans, à AMPUS.

Maurice MICHEL a été maire de la commune d'AMPUS, de 1959 à 1983, il en était également le maire honoraire très estimé.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 8 juin 2019, à Ampus.

À son épouse, à ses enfants à toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances et notre soutien en ces moments difficiles.



L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY NIÇOISE En pique-nique sur la commune

Comme chaque année, depuis maintenant 10 ans, les membres de l'association Valentin HAÛY de Nice, et leurs accompagnants, sont venus terminer leur année associative par un pique-nique, à Castellet-Saint-Cassien.

Accueillis par les membres du C.C.A.S. et la municipalité qui leur a offert le vin d'honneur, ils ont pu pique-niquer sous le grand barnum.

Malgré la pluie, ils ont bien profité de cette journée au grand air, où, après le repas, certains ont joué aux boules.

Une belle journée de détente pour ses membres, qui très contents, nous ont dit: « À l'année prochaine » !



**UN SPECTACLE DIVERSTISSANT OFFERT À LA POPULATION !
UNE FABLE SUR L'ENVIRONNEMENT
« Les LAURIERS BIO de CÉSAR », Comédie burlesque de Didier FOUREL**



Ce spectacle a accueilli de nombreux spectateurs venus sur le site enchanteur de Castellet-Saint-Cassien, sur la commune.

Installés sous le grand barnum, petits et grands ont écouté avec attention et sourire la succession de personnages issus de notre imaginaire collectif, placés dans des situations du quotidien, où la mauvaise foi et le burlesque l'emportent sur la morale et la culpabilité. « César », dans un univers modulable et léger, fait coexister le jeu théâtral et l'interactivité avec le public, et pose un regard drôle et décalé sur les problématiques profondes du développement durable pour, finalement, emporter l'adhésion de tous !

Un moment apprécié, qui a intéressé tout le monde. La commune de Val de Chavagne a été ravie d'accueillir ce spectacle.

Un grand merci à Didier FOUREL, ainsi qu'à l'association FABRI DE PEIRESC, pour cette prestation très agréable.



**UNE CONFÉRENCE TRÈS APPRÉCIÉE
SUR « LA SUISSE NIÇOISE »**

C'est devant de nombreux auditeurs que M. Jean-Loup FONTANA, conservateur du patrimoine, a donné une conférence à Castellet-Saint-Cassien. Le thème en était la SUISSE NIÇOISE.

Le conférencier a expliqué ce concept de SUISSE NIÇOISE qui a permis d'attirer les élites des pays du nord vers le soleil hivernal de la Côte d'Azur, puis, peu à peu, de créer toute une infrastructure pour les garder toute l'année : réseaux routiers ou ferroviaires pour acheminer les vacanciers vers le sud, routes locales pour amener ces touristes avant l'heure vers les montagnes où ils pouvaient trouver la fraîcheur l'été et des activités hivernales (ski). M. FONTANA a expliqué que l'accès vers la montagne, pour cette clientèle, s'est fait par des voies ouvertes par l'armée, pour la défense des frontières. Les participants ont eu grand plaisir à écouter les explications et regarder les diapositives projetées, tout au long de la conférence. Comme chaque année, M. FONTANA, a su, avec brio, captiver son auditoire. Après la conférence, les auditeurs ont pu poser de nombreuses questions auxquelles M. FONTANA a apporté des éclaircissements.



Courant août a eu lieu, à Castellet-Saint-Cassien, le **rassemblement paroissial** concernant les fidèles des anciens cantons d'Annot et Entrevaux.

Des nombreux habitants des divers villages se sont retrouvés pour la célébration de la messe par Jacques RIGAUT, curé des paroisses, et son assistant, Luc.

Après la messe, la municipalité de Val de Chavagne a offert le verre de l'amitié et les participants ont pu discuter et échanger avant de pique-niquer sur place.

La mairie de Val-de-Chavagne a été très heureuse d'accueillir ces rencontres sur son territoire, et remercie l'ensemble des participants pour leur présence sur la commune !



UN ÉTÉ FESTIF

La fête de Val de Chalvagne a eu lieu le dimanche 14 juillet. Le maire, Christian Gatti, a procédé à l'inauguration du musée des poupées et en a proposé la visite, par groupes d'une dizaine de personnes. Cette salle d'exposition se situe au 1er étage du Château de Castellet-Saint-Cassien, ancienne résidence d'été des comtes de Glandèves, dont la cheminée est datée de 1649, elle est inscrite au patrimoine. Le public était enthousiaste à la sortie de cette exposition de qualité.



À 12h, le Maire commençait la cérémonie de ce 14 juillet, entouré des élus et représentants des communes voisines. Tout commence par l'appel aux morts et la minute de silence, en la mémoire des combattants morts pour la France durant les première et seconde guerres mondiales. C'est la Chorale de Vallauris « **Les Cigales du soleil** » qui interpréta la Marseillaise de façon magistrale. C'était ensuite le moment du discours de l'édile, moment important pour les remerciements de toutes les personnes impliquées dans la vie locale. Il revenait sur le travail communal, au cours de ses 4 mandatures, qui ont permis d'apporter des atouts et infrastructures utiles pour les habitants. Il annonçait qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat, cependant, la relève semble assurée pour poursuivre la route.

M. Gilbert Brun (1), prenait la parole pour rendre hommage à Christiane Gatti, qui a pris sa retraite en juin, après 28 ans de travail et d'investissement dans ce charmant village de Val de Chalvagne. Il évoquait, aussi, son travail de secrétaire **au Sivu et au Sivom d'Entrevaux, pendant 20 ans** à ses côtés. Il lui remettait pour l'occasion un ouvrage sur le département.

Ensuite, la parole était donnée à **Christiane Ivaldi, Présidente de l'association organisatrice des festivités de la commune. Ce sont 48 ans** de travail bénévole qui étaient fêtés. Ce discours, chaleureusement applaudi, a mis en évidence le travail d'animation colossal accompli, qui ne s'arrêtait pas aux simples festivités, mais aussi à d'autres actions productives pour le village et ses habitants.

Après ces moments empreints d'émotion, il sera l'heure pour le nombreux public de partager le verre de l'amitié, juste avant de prendre place pour le repas préparé par les membres de l'association "le Trèfle de Val de Chavagne". À l'heure du café, la chorale « les Cigales du soleil » reprenait de la voix pour un panaché de chansons préparé avec passion. Bravo pour les chanteurs et chanteuses très motivés.

Val de Chavagne* est une commune très accueillante qui conserve bien l'esprit de la convivialité et du partage simple et créatif.

(1) Conseiller Général de 1988 à 2008, Président du sivom d'Entrevaux, entre autres ...

**Val de Chavagne est le regroupement de 3 anciennes communes : Castellet-Saint-Cassien, Montblanc et Villevieille avec son hameau Le Champ.*

Avec l'aimable autorisation de M. Christian REBOUL (Verdon-infos), que nous remercions vivement pour le très beau reportage de la fête et pour tout le travail qu'il effectue.

La Saint- Laurent à Castellet-Saint-Cassien

Toujours beaucoup de participants à la messe, ainsi qu'à la procession, célébrées par MM. les curés Jacques Rigaut, Gil Florini, et aidés par Luc.

Une belle journée, bien agréable, avec la chorale « les Cigales du soleil » de Vallauris, qui a égayé le « traditionnel aïoli », apprécié de tous. Un grand merci à l'équipe de l'association du Trèfle de Val de Chavagne, à Popol pour son aïoli, et aux bénévoles qui ont œuvré pour que ce soit une belle fête.



Il est de tradition de recevoir les habitants d'Amirat pour la Sainte Anne. En effet, chaque année, la procession de la Sainte Anne part d'Amirat, passe par l'Ubac d'Amirat pour arriver à Castellet-Saint-Cassien.

La commune et les membres du C.C.A.S. ont offert des rafraîchissements, ainsi que des douceurs, aux amis d'Amirat.

Le curé a ensuite célébré la messe en l'église Sainte-Delphine.

Tout le monde s'est dit au revoir en se donnant rendez-vous l'année prochaine !

Une belle Saint-Nicolas à Villevielle

Journée remplie d'animations et de festivités à VILLEVIELLE, lors de la Saint-Nicolas. C'est Jacques RIGAUT, le curé, aidé par Luc, qui a célébré la messe dans l'église Sainte-Catherine, en présence de nombreux fidèles. S'en est suivie la procession jusqu'à la Chapelle Saint-Nicolas.

Au retour de la procession, tout le monde s'est réuni sur la place afin d'écouter les discours. Après le monument aux morts, Romain Lefèvre a magnifiquement interprété la Marseillaise, à la trompette. Le maire a pris la parole afin de remercier le comité des fêtes pour l'organisation de la manifestation (jeux de boules, courses pour petits et grands, etc.) et donné le compte rendu des travaux effectués sur la commune. Une belle journée de détente. Un grand merci à tous.



Messe à l'église Ste Catherine



Célébration au monument aux morts



Départ de la course des enfants

TABERNACLE DE L'ÉGLISE SAINTE DELPHINE à Castellet-Saint-Cassien



Le tabernacle restauré

Lors de la rénovation de l'église sainte Delphine, on a constaté que le tabernacle portait la datation de 1659. Or, comme on peut le constater sur l'extrait de cadastre Napoléonien datant entre 1810 et 1820, l'église n'existait pas à l'emplacement actuel mais se trouvait sur le cimetière (clocher). Ce tabernacle, et une porte datée de 1735, sont certainement (?) des réemplois venus de l'ancienne chapelle seigneuriale. Le graphisme du cartouche de datation est similaire à celui de la cheminée de l'appartement du second étage, et la date est la même.

M. Jean-Loup Fontana pense que ce tabernacle n'est pas une œuvre de bois massif sculpté, mais plutôt un assemblage de planchettes recevant un décor d'applique en stuc, l'ensemble étant ensuite peint et doré. Dans ce cas, ce pourrait être une réalisation du même atelier de gypsiers qui a travaillé dans le château.



RÉNOVATION ET INAUGURATION DE L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINTE-DELPHINE À CASTELLET-SAINT-CASSIEN

L'association « le Trèfle de Val de Chalvagne » a pris à sa charge les frais de rénovation - peintures et menuiseries de l'église. Les bancs et la porte ont été revernis.

L'entreprise Décosud - Thierry DAVID, aidé par Auguste Géraci, a effectué tous les travaux.

Une magnifique réalisation, par laquelle a été mise en évidence la porte du tabernacle (voir article page 8), avec une datation de 1659. Également merci à M. le curé, Gil FLORINI, qui a fait don d'un lustre, mis en place et électrifié, par Henri Amalberti, à M. et Mme Eliane et Pierre VISSIAN pour la Sainte-Delphine en ferronnerie, posé par M. Philippe LÉON.

Tout l'intérieur de l'église a été refait. Tous nos remerciements au trèfle de Val-de-Chalvagne, à sa Présidente, Christiane IVALDI, et son équipe.



L'inauguration des travaux a eu lieu le samedi 9 novembre 2019.

Une messe a été célébrée par les curés Jacques RIGAUT et Gil FLORINI, en présence de Mme CHABANNIER Nicole, Sous-Préfète de Castellane, de M. Pierre-Paul LEONELLI, Conseiller Régional, représentant M. Renaud MUSELIER, de Mme Nadine GRAC, Conseillère Départementale représentant M. Thierry COLLOMP, M. Maurice LAUGIER, Maire de Saint Benoît, Vice-président de la CCAPV, ainsi que de nombreux élus, et de très nombreux participants.

Après les discours, le verre de l'amitié a réuni l'assemblée autour d'un buffet.

L'église avant et après sa rénovation



Les élus lors de l'inauguration, en présence de Mme CHABANNIER, sous-préfète de Castellane.



À VILLEVEILLE :

Les portes de l'église, les fenêtres et la porte de la mairie annexe ont été repeintes. Le coût a été pris en charge par la commune. L'association le trèfle de Val de Chalvagne a fait un don de 350 euros pour aider à cette réfection.



NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION



De nouveaux panneaux d'entrée de commune ont été mis en place : un à Montblanc, l'autre au col du Buis.

Le panneau Chemin du Désert de Saint-Jean a été également changé : il était perforé par des tirs de cartouches de chasse, comme celui de MONTBLANC.

Le coût de ces panneaux, à la charge de la commune, est de 600 euros.

Espérons que ces nouveaux panneaux ne recevront pas de cartouches !



Le nouveau panneau en direction du Chemin du Désert de SAINT-JEAN, à Villevieille.



Aire de retournement chemin des Cheneviers—hameau le Champ

La parcelle municipale, située au bas du chemin des Cheneviers (voie sans issue), a été transformée en aire de retournement et en parking.

Une signalétique a été mise en place. Cette aire permettra aux habitants de stationner et de pouvoir effectuer leur demi-tour sans problème.

Le coût de ces travaux a été totalement pris en charge par la commune. C'est l'entreprise COZZI qui les a effectués.

Travaux de protection de la station d'épuration du hameau le Champ

La clôture de la station d'épuration du hameau du Champ a été refaite, cela était nécessaire car le grillage était totalement écrasé par les chutes de neige successives depuis de nombreuses années. Le montant des travaux a été pris en charge en totalité par la commune pour le périmètre de protection de la station. Coût des travaux 4 500 Euros.



**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2020**

Inauguration des salles d'exposition de la commune

La commune a inauguré deux salles d'exposition : une à Castellet-Saint-Cassien, l'autre à Villevieille, afin de mettre en valeur des collections de poupées offertes à la commune par Mmes Roberte BISCHERI et Geneviève BENECH. Cette dernière a offert des poupées Barbie de collection, ainsi que des accessoires. Les membres de l'association « le Club du soleil de Vallauris » ont confectionné des vêtements pour certaines poupées, les ont apprêtées. Merci à Christiane IVALDI et à Auguste pour la mise en place de ces collections.

Depuis leur inauguration, ces salles ont reçu la visite d'un nombre public très intéressé et ravi par la diversité de l'exposition.



A VILLEVIEILLE

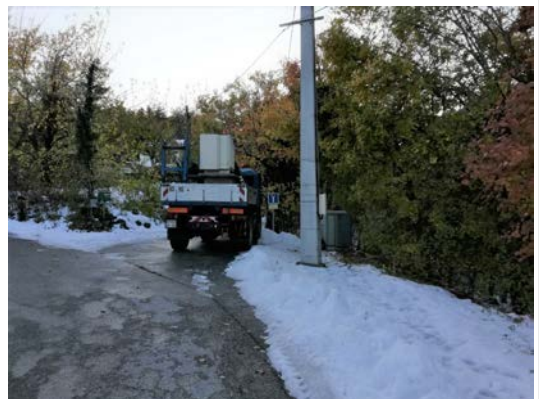


Barbie de collection offerte par Mme Geneviève BENECH

LES IMPORTANTES CHUTES DE NEIGE ONT FAIT DE NOMBREUX DÉGÂTS SUR LA COMMUNE

Des chutes de neige ont fait de nombreux dégâts sur la commune, qui est restée sans électricité du 14 au 17 novembre 2019. Les techniciens d'ENÉDIS se sont démenés pendant tous ces jours afin de rétablir au plus vite le courant. La neige, très lourde, a cassé de nombreux arbres qui sont tombés sur les lignes électriques et téléphoniques.

Le repérage des lignes cassées a été fait par hélicoptère. Le transformateur du hameau du Champ a dû être changé. Un groupe électrogène a été mis en place en attendant le remplacement de ce transformateur. À Montblanc, c'est l'alimentation des pompes qui a été interrompue et le bassin s'est vidé. À ce jour, la situation est revenue à la normale sur la commune.



REMISE DES PALMES ACADÉMIQUES

Nous avons eu le plaisir d'apprendre la nomination de Magali Cairo, professeur agrégé d'anglais, au grade de chevalier des Palmes Académiques, en date du 5 juillet 2019.
Toutes nos félicitations !



MAIRIE DE VAL DE CHALVAGNE
04320 VAL DE CHALVAGNE
Directeur de Publication : Christian GATTI
Concepteur : Bernard CAIRO

Tél : 04 93 05 40 29
Courriel : mairie@val-de-chalvagne.fr

Déclaré en préfecture et au T.G.I.

JOURNÉE BLEUE À VAL DE CHALVAGNE

La commune de Val de Chalvagne a eu le plaisir de recevoir les seniors des communes d'AMIRAT, BRIANÇONNET, COLLONGUES (A.M) et SAINT-PIERRE (AHP) et de VAL DE CHALVAGNE dans le cadre de la semaine bleue.

Le nom de cette semaine bleue a évolué au long des années : de la « Journée des vieillards » à ses débuts, elle devint la « Semaine nationale des vieillards », puis la « Semaine nationale des personnes âgées et de leurs associations » pour s'établir, en 1977, à la « Semaine bleue ». Un nouveau titre accompagné de ce slogan : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ». À chaque fois, un thème national est développé. Le thème de cette année est « ensemble agissons pour une société respectueuse de la planète ».

Le maire, Christian GATTI, a rappelé que cette journée a été initiée en 2006 dans notre secteur par la Commune d'AMIRAT (A.M.) et son maire Yvon MICHEL, pour lequel il a demandé d'avoir une pensée.

Le principal objet de cette journée est de permettre aux seniors de ces communes de se retrouver et de passer ensemble une journée conviviale.

Les cinq villages sont proches, ils sont liés par une histoire commune. Depuis des générations, des liens se sont créés, des mariages ont eu lieu, les racines des familles se retrouvent dans nos villages. Cette journée permet, en se retrouvant, de resserrer ces liens.

Toute l'équipe qui a mitonné et servi ce repas a été félicitée. Tous les élus présents le savent : c'est tout ce tissu associatif qui fait notre richesse et, sans lui, il serait difficile et très compliqué d'organiser les manifestations. Les bénévoles ont alors été longuement applaudis.

Les aînés ont reçu des cadeaux (pots de miel, confiture, un parapluie au blason de Val de Chalvagne pour les dames, une casquette pour les messieurs).

Après le repas, SERGE ARNAUD et MATHIEU LANGLOIS de la troupe « Les dessous de scène », artistes de la commune, ont donné une représentation : « Le café des braconniers ».

La pièce de théâtre terminée, les participants ont pu visiter la salle d'exposition municipale, située dans le château, et ils ont pu admirer la magnifique cheminée en gypserie datant de 1649, ainsi que les nombreuses poupées mises en exposition.

Le conseil municipal, l'association le Trèfle de Val de Chalvagne, les membres du CCAS et le maire ont souhaité aux 145 participants de passer une bonne journée dans la bonne humeur, et espéré que l'assemblée en garde un agréable souvenir.

L'année prochaine c'est la commune de Saint-Pierre qui organisera cette fête pour nos seniors.



Merci à l'association le trèfle de Val de Chalvagne, aux bénévoles et à toutes les personnes qui ont participé à ce bon moment.

DÉGÂTS A VILLEVIEILLE SUITE AUX IMPORTANTES PRÉCIPITATIONS DES 23 et 24 NOVEMBRE 2019



Le Tric en crue



Dégâts sur la route de la montagne

L'épisode méditerranéen des 23 et 24 novembre a causé des dégâts sur la route de la Montagne, à Villevieille.

Le torrent du Tric est passé sur la route et a déterré les réseaux d'eau et d'assainissement, sur une centaine de mètres. La buse traversant la route a été détériorée et doit être remplacée. La commune a sollicité une aide de l'Etat dans le cadre des procédures d'urgence afin de l'aider à régler le montant des travaux qui s'élève à la somme de : 20 268€ TTC.

Numéros utiles Orange :

Service clients fixe, mobile ou internet Demande commerciale, info facture, assistance technique, déplacement de poteau ou câble...

Particuliers 3900

Professionnels 3901

Ou

www.orange.fr

(espace client ou assistance)

Ou

l'application **Orange et Moi** accessible depuis un smartphone

Suivre le **déploiement de la fibre**

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

Relation **syndics** (fibrage immeubles) 0800 383 884

Raccorder une **maison neuve**

<https://maison-individuelle.orange.fr/front/>

Raccorder un **immeuble** ou un **lotissement** <https://le-programme-immobilier.orange-business.com> 0800

366 300

Signaler un **dommage réseau**

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

ou

depuis un smartphone avec l'application **Dommmages Réseaux**

Les liens utiles Orange :

Internet haut débit par satellite www.nordnet.com ou 34 20

Cartographie des antennes relais www.cartoradio.fr

Observatoire des réseaux fixes <http://observatoire.francethd.fr/>

Observatoire des réseaux mobiles <https://www.monreseau mobile.fr/>

Inscription sur les listes électorales pour les élections des conseillers municipaux et communautaires

Pour pouvoir voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription **avant le vendredi 7 février 2020**.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections municipales.

Pour vous inscrire, trois solutions :

- le **service en ligne gratuit sur Service-Public.fr**
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
en envoyant un justificatif d'identité et un justificatif de domicile en version numérique ;
- **par correspondance**, en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription Cerfa n°12669*02 complété ;
- ou **en mairie** en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription Cerfa n°12669*02 complété.

Pour voter à ces élections, vous devez

- être âgé de 18 ans, au plus tard le 14 mars 2020 ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir du droit de vote en France ou dans votre pays d'origine, pour les ressortissants d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- apporter la preuve de votre attache avec la commune d'inscription.

Interrogez votre situation électorale sur Service-Public.fr

La téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen de vérifier la commune et le bureau de vote d'inscription, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone). Ce téléservice gratuit est disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Lors de la vérification de votre situation électorale, il est impératif de renseigner les champs obligatoires que sont votre nom et tous les prénoms mentionnés sur votre acte de naissance. Si au terme de la recherche sur cette application, vous ne vous retrouvez pas sur une liste électorale, déposez une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site ou prenez contact avec la mairie.

Cette nouvelle téléprocédure s'inscrit dans la continuité du dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales, aujourd'hui disponible pour toutes les communes, et est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU).

Ce service participe aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du REU créé par les lois du 1er août 2016 et ouvert aux communes depuis le 3 janvier 2019. Ce répertoire, dont la tenue est confiée à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), centralise désormais l'ensemble des listes électorales.

L'ensemble de ces dispositions facilite l'accès au vote en permettant une inscription sur les listes électorales au plus proche du scrutin (le 7 février 2020 pour les élections municipales). Avant l'entrée en vigueur de cette réforme, ces démarches devaient être effectuées par l'électeur avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin.